

Voeu intersyndical unanime présenté lors du CSASD de Gironde du 16 mars



L'intersyndicale dénonce la suppression de 4000 postes décidée au niveau national, dont 28 équivalents temps plein pour la Gironde dans le second degré et 42 postes dans le 1er degré.

Cette politique ignore l'opportunité que représente la baisse démographique pour réduire les effectifs par classe et améliorer les conditions d'enseignement. Elle fragilise les personnels, les équipes pédagogiques et la réussite des élèves.

L'intersyndicale réaffirme sa demande : annulation des suppressions de postes et création des moyens nécessaires pour assurer un service public d'éducation à la hauteur des besoins du pays.

C'est pour toutes ces raisons que nous voterons contre le projet de créations et suppressions de postes dans le 2nd degré lors de ce CSASD (Comité Social d'Administration Spécial Départemental) du 16 mars.